# REGLEMENT GENERAL « JEU INTERNET VIRGIN RADIO » SAISON 2018/2019 ADDITIF N° 8

La SAS Europe 2 Entreprises organise un jeu gratuit sans obligation d'achat intitulé « Jeu Internet VIRGIN RADIO » dont le règlement doit être complété par additif.

Le présent additif modifie ou complète selon le cas ledit règlement pour la Période de Jeu du 24 septembre 2018 à 10h00 au 30 septembre 2018 à 23h59.

Les termes utilisés avec des majuscules sont définis dans le règlement.

# • pour l'application de l'article 4 :

Il s'agit d'un jeu avec question.

Le nombre maximum de participation autorisée par participant pour la Période de Jeu est de 1 (une).

La question et la bonne réponse correspondante sont détaillées en annexe 1 non disponible au public avant la fin de la Période de Jeu.

### • pour l'application de l'article 5 :

4 participants seront tirés au sort parmi les inscrits ayant répondu correctement à la question et seront déclarés gagnants.

# • pour l'application de l'article 6 :

#### Détail des lots

Le 1<sup>er</sup> gagnant tiré au sort remporte :

➤ 1 lot « 1 pack 1 PS4 + 1 jeu Fifa 19 » d'une valeur unitaire de 359 euros.

Du 2ème au 4ème le gagnant tiré au sort remporte :

➤ 1 lot « 1 jeu FIFA 19 » d'une valeur unitaire de 89 €uros.

La violation des dispositions du présent additif et de son règlement exposent son auteur à toutes poursuites ou actions qui pourraient s'avérer nécessaire au respect desdites dispositions.